

Objectifs

Un lien qui unisse l'identité culturelle individuelle et l'héritage de chaque nation comme base de développement d'une identité européenne commune au sein d'une coopération interculturelle

Une ample éducation basée sur un large choix de matières

Une maîtrise parfaite de la langue maternelle et des langues étrangères

Une formation mathématique et scientifique durant toute la scolarité

Une perspective européenne et globale dans toutes les matières et en particulier dans l'enseignement en histoire et en sciences humaines.

Une créativité en musique et arts plastiques

Une connaissance et un respect de l'héritage culturel commun à la civilisation européenne

Une éducation physique grâce à une participation à des activités sportives qui encourage les élèves à adopter un style de vie sain.

Des compétences technologiques et informatiques (ICT)

Un conseil professionnel sur le choix des options dans l'école secondaire, celui des études supérieures, de l'orientation professionnelle et un soutien personnalisé

Le maintien d'une ambiance agréable afin d'encourager et faciliter une participation active à la vie scolaire de chacun des membres de la communauté scolaire, leur permettant ainsi de bénéficier d'une expérience unique.

La tolérance, la coopération, la communication, le souci des autres membres de la communauté scolaire dans le cadre scolaire et au-delà

Le développement de la personnalité tant sur le plan social qu'académique comme partie intégrale de l'éducation

L'encouragement du développement personnel de l'élève tant sur le plan émotionnel qu'au niveau cognitif et social y compris en insistant sur le renforcement de l'esprit critique qui est décisif pour son futur bien-être et sa capacité intellectuelle à l'âge adulte.

(Version originale en anglais)

Spécificités

Sections linguistiques

Maternelle classes 1-2	Primaire classes 1-5	Secondaire classes 1-7
allemande	allemande	allemande
anglaise	anglaise	anglaise
française	française	française
	italienne	italienne
	néerlandaise	néerlandaise
	espagnole	
	grecque	

Les langues

- ◆ Les élèves reçoivent une éducation dans la langue de leur section linguistique par des professeurs de langue maternelle
- ◆ Des cours en langue maternelle sont donnés aux élèves dont la langue ne correspond pas à la section fréquentée (élèves SWALS)
- ◆ 2ème langue (allemand/anglais/français) obligatoire de la 1ère classe du primaire au baccalauréat
- ◆ 3ème langue obligatoire à partir de la 2ème classe de l'école secondaire et en option, une 4ème et une 5ème langue respectivement à partir des classes S4 et S6 de l'école secondaire

Délivrance du baccalauréat européen

- ◆ Ce diplôme est reconnu dans tous les pays de l'UE en équivalence du baccalauréat national

Heures européennes

- ◆ Activités socioculturelles et créatives dans des groupes multilingues de la 3ème à la 5ème classe du primaire

Encadrement scolaire de qualité

- ◆ Une équipe de conseillers d'éducation
- ◆ Des conseillers d'orientation par section linguistique
- ◆ Une équipe pour l'enseignement spécialisé (SEN)
- ◆ Des professeurs pour le soutien scolaire (Learning Support)
- ◆ Un groupe d'écoute et de conseil
- ◆ Des infirmières et un médecin scolaire

Horaires des cours/Inscriptions

Ecole secondaire (HS)

Lun - Ven 8:20-16:00

Ecole primaire (GS)

Lun 8:20-11:50 (classes 1+2)
8:20-15:50 (classes 3-5)
Mar 8:20-15:50
Mer 8:20-11:50
Jeu 8:20-15:50
Ven 8:20-12:40

Ecole maternelle (KG)

Lun 8:20-11:50
Mar 8:20-11:50 (classe 1)
8:20-15:50 (classe 2)
Mer 8:20-11:50
Jeu 8:20-11:50 (classe 1)
8:20-15:50 (classe 2)
Ven 8:20-12:40

Inscriptions

Ecole secondaire (HS)

André Studer

Directeur adjoint

Secrétariat

Téléphone: +49 (89) 62 81 6—201

Téléfax: +49 (89) 62 81 6—222

Email: mette.kock@eursc.org

Email: loretta.schultz@eursc.org

Ecole maternelle/Ecole primaire (KG/GS)

Barbro Rendahl

Directrice adjointe

Secrétariat

Téléphone: +49 (0) 89/ 62 81 6—101

Téléfax: +49 (0) 89/ 62 81 6—111

Email: rita.probst@eursc.org

helene.weckend@eursc.org

Le sigle ESM correspond à la dénomination locale de l'école, soit Europäische Schule München. Dans ce dépliant, la dénomination EEM remplace le sigle ESM.

Association des parents d'élèves

Elle organise:

- ◆ Les transports scolaires
- ◆ La cantine avec repas chaud tous les jours
- ◆ Des activités péri-scolaires diverses
- ◆ Une garderie pour les enfants de la maternelle pendant les journées courtes et une garderie pour les enfants du primaire

Contacts:

Association des parents d'élèves de l'EEM
Office Européen des Brevets
Salle 3422
Bayerstr. 34
D-80335 Munich

Téléphone: + 49 (89) 23 99 65 31
Téléfax: + 49 (89) 23 99 87 42

Adresses mail:

office@ev-esm.org

Transports scolaires:
transport.vorstand@ev-esm.org-

Activités péri-scolaires:
kurse.vorstand@ev-esm.org

Garderie:
garderie.vorstand@ev-esm.org

Sites Web:

www.ev-esm.org

Critères et conditions d'admission

Elèves admissibles de droit

Catégorie I

Enfants du personnel de l'Office européen des brevets, de fonctionnaires de l'UE, enfants d'enseignants et du personnel administratif et de service de l'école.

Catégorie II

Enfants qui, en vertu d'un accord entre l'employeur de leurs parents Enfants qui, en vertu d'un accord entre l'employeur de leurs parents et le Conseil Supérieur des Ecoles Européennes.

Elèves admissibles à titre privé

Catégorie III

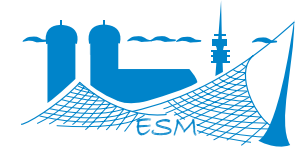
Enfants qui n'appartiennent pas aux catégories I et II. A la différence des élèves des catégories I et II, les élèves de la catégorie III (admis à titre privé) doivent acquitter un minerval.

En raison de la hausse des effectifs de la catégorie I et des restrictions causées par les travaux de construction à l'EEM, les **possibilités d'admettre** des élèves de la catégorie III sont **très limitées**. Depuis un certain temps, les sections de langues allemande et anglaise n'acceptent plus d'élève de la catégorie III, et cette pratique se poursuivra jusqu'à nouvel ordre. Les demandes d'admission dans les autres sections linguistiques des classes primaires et secondaires seront examinées au vu de leur incidence probable sur le dédoublement des classes et des groupes, ainsi que de la capacité d'accueil limitée dans un proche avenir. De même, l'EEM **n'est pas en mesure d'admettre** des enfants de la catégorie III à la maternelle.

Cette politique entre en vigueur à compter de janvier 2010.

Ecole Européenne de Munich EEM

John Peryer
Directeur
Elise-Aulinger-Straße 21
D-81739 München
Secrétariat
Dagmar Schmidt-Kärst
Téléphone: +49 (0) 89/ 62 81 6—301
Téléfax: +49 (0) 89/ 62 81 6—333
Email: dddr@eursc.org



Ecole Européenne de Munich EEM

www.esmunich.de



L'EEM fait partie des 14 écoles du réseau des Ecoles Européennes (www.eursc.eu)

